

nications échangées entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou des hauts fonctionnaires de son ministère et l'Association des propriétaires de chalets et l'Association des campeurs du parc national du mont Riding au sujet de la ligne de conduite relative aux baux dans le parc.

(La demande est agréée.)

#### L'AUGMENTATION DES PENSIONS AUX FONCTIONNAIRES RETRAITÉS

##### Demande n° 73—M. Knowles:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964, qu'a reçue le premier ministre au sujet de l'augmentation des pensions des fonctionnaires déjà retraités, et des pensions versées à leurs veuves, ainsi que copie des réponses à toutes ces lettres faites par le premier ministre ou en son nom.

(La demande est agréée.)

#### L'AUGMENTATION DES PENSIONS AUX FONCTIONNAIRES RETRAITÉS

##### Demande n° 74—M. Knowles:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964, qu'a reçue le ministre des Finances au sujet de l'augmentation des pensions des fonctionnaires déjà retraités et des pensions versées à leurs veuves, ainsi que copie des réponses à toutes ces lettres faites par le ministre des Finances ou en son nom.

(La demande est agréée.)

#### L'AUGMENTATION DES PENSIONS AUX EMPLOYÉS RETRAITÉS DU NATIONAL-CANADIEN

##### Demande n° 75—M. Knowles:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964, qu'a reçue le premier ministre au sujet de l'augmentation des pensions des employés retraités du National-Canadien, ainsi que copie des réponses à toutes ces lettres faites par le premier ministre ou en son nom.

(La demande est agréée.)

#### L'AUGMENTATION DES PENSIONS AUX EMPLOYÉS RETRAITÉS DU NATIONAL-CANADIEN

##### Demande n° 76—M. Knowles:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de toute la correspondance, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1964, qu'a reçue le ministre des Transports au sujet de l'augmentation des pensions des employés retraités du National-Canadien, ainsi que copie des réponses à toutes ces lettres faites par le ministre des Transports ou en son nom.

(La demande est agréée.)

[L'hon. M. Dinsdale.]

## LES FINANCES

### DISCOURS D'UN MINISTRE DU QUÉBEC SUR LES RESTRICTIONS ÉCONOMIQUES DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Lui a-t-on signalé le compte rendu exhaustif du discours de l'honorable Eric Kierans à Toronto? De fait, ce rapport est si touffu que la plupart des politiciens aimeraient pouvoir en faire autant. Selon M. Kierans, les restrictions qui découlent des principes directeurs américains touchant la politique économique canadienne sont graves. Elles resserrent l'emprise des États-Unis sur notre économie et compromettent la réalisation de nos propres objectifs économiques.

Étant donné le haut poste de M. Kierans et les vastes connaissances qu'il a acquises à titre de président de la Bourse de Montréal, ses déclarations ne sont-elles pas bien fondées? Loin de moi toute idée de me mêler à une polémique entre les gouvernements fédéral et provincial. Mais comme le ministre n'a pas souscrit à l'établissement des principes directeurs, quelles instances le gouvernement du Canada a-t-il faites à cet égard?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je suis sûr que, même si vous avez été quelque peu indulgent en permettant au chef de l'opposition de faire un bref exposé à l'occasion d'une question, vous m'empêcheriez d'y répondre aussi complètement. Je suis heureux que l'honorable M. Kierans ait trouvé un endroit acceptable pour exprimer son point de vue. Personnellement, j'en suis bien aise. Je crois que cela a contribué utilement aux échanges de vues. Je sais que le chef de l'opposition ne s'attend pas que je réponde en détail à sa question. Elle exigerait un discours de ma part. Je dirai simplement que nous souscrivons à bon nombre des propos de M. Kierans.

**Une voix:** Lesquels?

**L'hon. M. Sharp:** Je pourrais peut-être faire mon discours maintenant, si vous me le permettez. Il est des points sur lesquels je suis en désaccord avec M. Kierans. Si l'occasion se présente cet après-midi, au cours du débat sur la motion de subsides, je pourrais peut-être faire quelques très brèves remarques, non pas pour répondre à M. Kierans, mais pour signaler quelques points dont on doit tenir compte.